

protéger la biodiversité, quelques exemples d'actions concrètes :

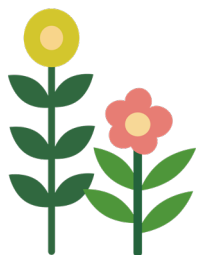
- Installation de nichoirs à martinets noirs à Jargeau ;
- Installation d'une tour à hirondelles avant la démolition de la résidence Blavetin à Patay ;
- Signature du pacte Fibois pour favoriser le bois PEFC/FSC et développer la filière bois locale ;
- Mise en place d'une toiture végétalisée lors de la réhabilitation de la résidence Rives de Loire à Jargeau ;
- Création de jardins partagés comme le petit jardin écoresponsable à Montargis avec l'association 1000 sourires ;
- Transplantation d'une espèce protégée de flore (Orchis pyramidal) sur le site Clos de Pailly à La Chapelle-Saint-Mesmin suite à l'obtention d'une dérogation ;
- Diagnostic biodiversité par les écologues de Loiret Nature Environnement sur les projets de réhabilitation...



Jardin partagé de Crowborough à Montargis



Nid à chauve-souris, le Clos Vinot à Amilly



Nids à martinets noirs à Jargeau



Valloire Habitat 
Groupe ActionLogement

Valloire Habitat 
Groupe ActionLogement

SIÈGE SOCIAL : 24 rue du Pot de fer - CS 51717- 45007 Orléans cedex 1
Société anonyme d'HLM, au capital de 62.248.280 € - 086 180 387 RCS Orléans

valloire-habitat.com    

02/2026

agir pour le vivant

« Préserver la biodiversité s'inscrit pleinement dans la raison d'être et les orientations stratégiques de Valloire Habitat. Notre responsabilité au regard des générations futures nous incite à remettre en question nos modes de fonctionnement, et à innover pour devenir une entreprise régénérative ».

Vincent HENNERON,
Directeur général de Valloire Habitat

conscient de nos impacts et de nos dépendances

Sensible à l'effondrement de la biodiversité, Valloire Habitat, en tant que bailleur social responsable, a souhaité en toute objectivité dresser un état des lieux des pressions que font peser ses activités immobilières sur le vivant, avec pour objectifs d'éviter et/ou réduire ces atteintes, et de devenir acteur de la restauration de la biodiversité.

3 nos principaux impacts* sur la biodiversité :

- Dégradation des écosystèmes et des habitats liée à l'approvisionnement en matériaux : extraction, transformation, production ;
- Changement climatique avec l'émission de gaz à effet de serre ;
- Disparition des habitats pour la faune et des pépinières pour la flore, par l'artificialisation d'espaces naturels, les nuisances lumineuses et sonores, et la fragmentation des habitats faune/flore ...

* Par ses activités de construction / réhabilitation / gestion, Valloire Habitat génère des effets directs ou indirects sur la biodiversité qu'il est nécessaire de maîtriser.

3 nos principales dépendances* :

- Approvisionnement en matières premières : matériaux de construction et énergie ;
- Ressource en eau, pour nos clients et pour la transformation des matériaux ;
- Bienfaits de la végétalisation sur la santé et le bien-être de nos clients.

*Les activités de construction / réhabilitation / gestion de Valloire Habitat sont soumises à l'utilisation de ressources naturelles.

Une démarche biodiversité structurée sur l'ensemble de nos territoires, autour de nos activités de construction, réhabilitation et gestion du patrimoine, avec :

- La certification AFAQ « démarche biodiversité des organisations » selon la norme NF X32-001*.

1^{er} bailleur social certifié en France

- Le label « Entreprise Engagée pour la Nature » porté par l'Office français de la biodiversité.



* Audit réalisé en octobre 2025.

5 nos enjeux

enjeu 01 : Développer les compétences internes pour intégrer la biodiversité dans les pratiques ;

enjeu 02 : Consolider la connaissance et le pilotage de la performance biodiversité ;

enjeu 03 : Éviter et/ou réduire les pressions sur la biodiversité en faisant preuve de sobriété et d'innovation ;

enjeu 04 : Agir pour restaurer et développer la biodiversité ;

enjeu 05 : Mobiliser et sensibiliser nos parties prenantes autour des enjeux de biodiversité.

Un plan sur 4 ans, 21 objectifs, 44 actions parmi lesquelles :

- Montée en compétences pour les équipes prioritaires de Valloire Habitat et sensibilisation des collaborateurs et administrateurs ;
- Création d'un référentiel interne d'analyse du potentiel et d'ambition biodiversité des résidences ;
- Réalisation systématique d'un diagnostic biodiversité avant tout projet de réhabilitation et de construction ;
- Mise en place de nouveaux projets de recyclage urbain ;
- Développement d'une démarche d'économie circulaire, utilisation de produits issus du recyclage ;
- Renforcement de la gestion écologique de nos espaces verts ;
- Développement d'actions de sensibilisation et de co-construction de projets biodiversité (jardins partagés, ateliers nichoirs...) ;
- Intégration du biomimétisme dans des projets de construction.